



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2017

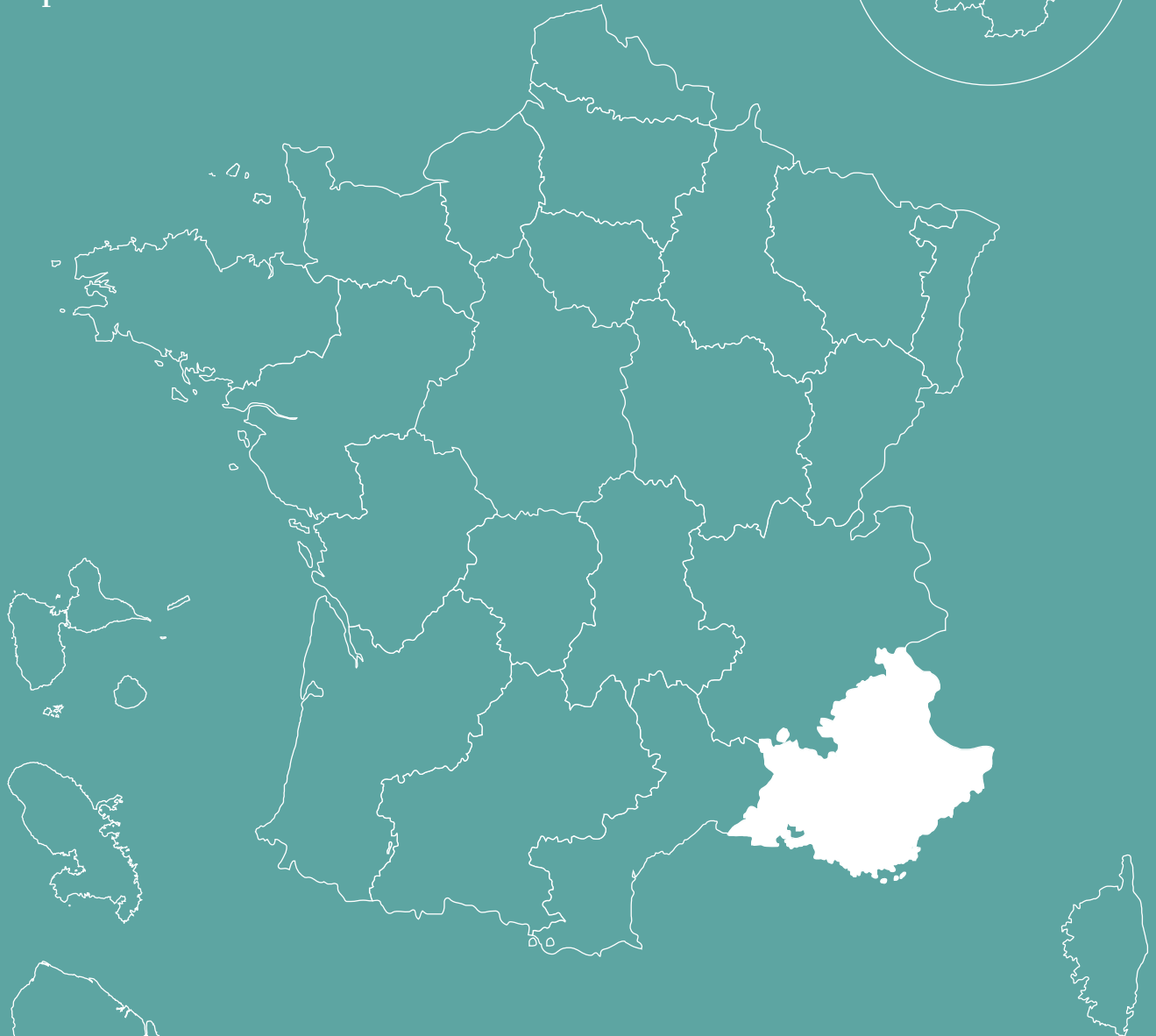
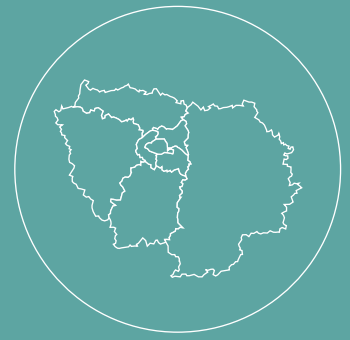
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La région compte 672 adhérents
regroupés en 22 sections



Alpes-de-Haute-Provence

Digne et Vallées
Manosque

Alpes-Maritimes

Cannes-Grasse
Nice

Bouches-du-Rhône

Arles
Aubagne-La Ciotat
Châteaurenard
Istres-Ouest Provence
Marseille
Martigues
Pays d'Aix-en-Provence
Port-Saint-Louis-du-Rhône
Vitrolles

Var

Draguignan
Fréjus/Saint-Raphaël
Hyères
La Garde
La Seyne-sur-Mer
Saint-Maximin
Toulon

Vaucluse

Avignon-Carpentras
Pertuis

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

En 2017, la LDH est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique...

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète...

Le congrès de Grenoble a fixé, en juin 2017, deux axes stratégiques : la démocratie et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils ont inspiré de nombreuses actions, prises de position et analyses. De même, la question de l'égalité femmes/hommes, celle de la liberté d'expression artistique compatible avec une lutte résolue contre le racisme et le sexisme ont été au cœur de ses interventions.

La LDH a aussi œuvré pour le respect des droits des étrangers et pour un accueil digne des migrants. C'est en effet à l'aune de la manière dont elle accueille ou au contraire regroupe, enferme, refoule ces étrangers qu'une société se jauge, se mesure à elle-même.

Le travail engagé sur les grands enjeux de société, de la santé et de la bioéthique (thème de son université d'automne en 2017), de l'accès aux droits socio-économiques, des questions « environnementales » témoigne aussi de l'ouverture de la LDH à des enjeux nouveaux.

Enfin, sur les questions internationales, la LDH a poursuivi son engagement auprès d'associations ou de collectifs qui, en France, agissent en solidarité avec les peuples, sociétés ou groupes opprimés, colonisés, victimes de guerre ou privés de démocratie.

Cette liste non exhaustive atteste d'une activité dense. Si, en France comme ailleurs, trop de droits sont bafoués et trop nombreuses en sont les victimes, l'air du temps est lui caractérisé par une tendance à relativiser ces réalités et à accepter comme une fatalité un renoncement aux droits, aux libertés, à l'exigence d'un traitement digne pour tous. Ce « relativisme » confine en fait au déni, qu'il s'agisse :

- de « relativiser » des violences institutionnelles (école, justice, police) ou des expressions ou des actes racistes, de peu s'inquiéter de la recrudescence d'une extrême droite raciste et liberticide et de ses discours et manipulations ;
- de se laisser gagner par une « insécurité identitaire » avec la défense d'une laïcité défigurée se traduisant, de fait, par le rejet d'une religion ;
- de nier la crise environnementale au nom d'intérêts particuliers ;
- de sacrifier des libertés sans état d'âme à la lutte antiterroriste ;
- de traiter de manière indigne des migrants au nom de la crise sociale ;
- de remettre en cause des droits sociaux au nom d'une lutte (improbable) contre le chômage ;
- d'écarter les nouveaux atours d'un patriarcat sans cesse renouvelé, tels que dénoncés par les femmes victimes de harcèlement, de violences et d'un traitement inégal.

Face à de tels défis, la LDH a produit analyses et positionnements et les a traduits en actions et outils, comme avec

la loi « sécurité et libertés », l'accueil des migrants, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le numérique et la protection des données personnelles, ou encore la question des communs et de l'environnement.

Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

D'autres défis urgents se présentent à elle, s'agissant de son modèle de gouvernance et d'action, de ses modes de financement et de sa capacité à faire connaître son action et à attirer de nouvelles énergies. C'est là un chantier ambitieux qu'il nous faudra poursuivre avec la lucidité, l'exigence et la créativité que développent déjà, à toutes les échelles d'action, ceux qui font la vie de l'association : les ligueuses et les ligueurs.

Malik Salemkour
Président de la LDH

LA LDH PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN ACTION EN 2017

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections de la région participent à l'accueil des migrants, particulièrement des mineurs non accompagnés (MNA) pour le respect de leurs droits et de leur dignité, elles ont œuvré pour promouvoir la solidarité.

Les Roms, nos voisins européens, sont également une permanente préoccupation pour la LDH en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette population cherche à s'intégrer mais elle est la plus stigmatisée, discriminée et chassée trop souvent. La section d'Arles, lors d'un procès intenté par l'État pour faire évacuer un camp de soixante-neuf personnes, a pris clairement parti et l'État a été débouté et ne fera pas appel. Plusieurs familles ont bénéficié de logements sociaux. La section du Pays d'Aix-en-Provence également est impliquée dans plusieurs collectifs « Roms » comme à Gardanne, depuis que le lieu a été fermé, où le collectif continue à suivre l'intégration des familles logées dans plusieurs communes.

Mais au-delà du grave sujet des Roms, le comité régional s'est investi avec force dans la question migratoire à travers des initiatives relayées par plusieurs sections, Nice notamment par sa proximité et sa complicité étroite avec les citoyens solidaires de la vallée de la Roya : communiqués, partenariats avec les associations, manifestations sur la frontière italienne et dans les communes disposant de centre d'accueil et d'orientation (CAO) ou foyers d'accueil contestés par l'extrême droite, présence aux audiences des tribunaux, tribunal d'instance (TI) partout et cour d'appel d'Aix-en-Provence. Ceci avec l'aide de la section du Pays d'Aix-en-Provence, où sont entraînés les citoyens solidaires palliant les carences de l'État dans ses responsabilités vis-à-vis des demandeurs

d'asile, et particulièrement par l'organisation d'un colloque tenu à Marseille, grâce à l'appui stratégique et militant de la section de Marseille Nord-Sud « Migrants, réfugiés, exilés, nous, citoyens ? », et le soutien de Saint-Maximin et de Pays d'Aix-en-Provence. Il ressort en général de nos débats la volonté de mettre en avant la question universelle du droit de circulation (art. 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme - DUDH) sérieusement mis en échec au sein de l'Union européenne (UE) et par la France tout particulièrement.

Depuis le printemps dernier, le comité régional est en contact étroit avec les collectifs citoyens de la vallée de l'Ubaye (Barcelonnette) et du Briançonnais (Tous migrants). Il a provoqué dès l'automne plusieurs rencontres entre toutes les associations et les professionnels de l'arc alpin mobilisés par la question migratoire. Au-delà il s'est engagé sur la préparation des États généraux des migrations pour le printemps à Paris.

La section de Toulon est membre du Collectif migrants 83 qui multiplie les initiatives pour contribuer à un accueil digne et solidaire des migrants et dénonce la condamnation des solidaires. Conférence avec Serge Portelli et Marie-Noëlle Sereno, présidente de l'association L'autre c'est nous ; débat sur les procédures Dublin et les conséquences de « Dublin III », sur la situation de personnes qui tentent de trouver refuge en France en fuyant la guerre, la répression, la torture ou l'extrême misère. C'est aussi Manosque avec deux projections de films et débats autour de la situation des MNA en Angleterre. Rencontre avec Emmanuel Mbolela, réfugié politique pour son livre *Réfugié, une odyssée africaine* et mobilisation pour l'alphabétisation, l'hébergement, et l'assistance juridique et administrative pour plusieurs demandeurs d'asile.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

Participation du comité régional avec notre vice-président, à la 3^e cellule de traitement judiciaire des discriminations sous l'autorité du parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Il y a appelé à renforcer la formation des jeunes policiers sur cette question, ainsi que les liens entre policiers et citoyens.

A Arles, la LDH est partenaire du festival Paroles Indigo qui a pour but de faire connaître les cultures africaines et moyen-orientales. Par ailleurs, au cœur d'une délégation communale, la section a été accueillie à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) par l'adjointe à la culture et reçue par le ministre de la Culture ivoirien.

Pays d'Aix-en-Provence a mené plusieurs actions contre l'extrême droite, en début d'année : réaction aux propos d'élus qui demandaient au conseil municipal de supprimer les subventions aux associations portant aide aux immigrés ; manifestations, conférence de presse, distributions de tracts, pétition contre l'Action française avec diffusion de l'excellent article d'André Koulberg « L'Action française hier et aujourd'hui ».

Promouvoir les solidarités

La section du Pays d'Aix-en-Provence a manifesté avec Amnesty Jeunes son soutien aux Syriens victimes des bombardements à Alep ; ses ligueurs ont dit à Marseille leur solidarité avec le Kurdistan ; puis sous l'Ombrière avec les féministes américaines ; et le 21 octobre avec les Turcs. Les ligueurs de Marseille ont participé aussi à plusieurs manifestations pour dénoncer la politique d'Erdogan, les arrestations massives, les atteintes aux droits fondamentaux, jusqu'à une conférence sur la Turquie qui connut un réel succès. Nice participe activement au soutien de Pinar Selek, membre de la section, poursuivie par le régime turc depuis 19 ans, réfugiée en France, devenue française depuis peu.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

A Toulon, ciné-débat sur la liberté de la presse en présence des représentants de *Var Matin*, *La Marseillaise*, *Le Ravi* ; projection-débat avec le film *Contre pouvoirs – El Watan*.

Marseille a organisé, cette année encore, avec une quarantaine d'associations, la Fête du vivre ensemble, dans les quartiers populaires : fédérer les énergies, les divers élans de vie, faire s'exprimer les habitants, promouvoir les solidarités à travers l'éducation populaire, comme autant d'enjeux à faire partager par les habitants.

Pays d'Aix-en-Provence organise, avec d'autres organisations, une nouvelle fois le Festival des films des droits de l'Homme avec un vrai succès populaire. Nourrir le débat citoyen c'est aussi s'enrichir de l'histoire. La section de Châteaurenard s'est particulièrement investie dans la question des fusillés pour l'exemple de 1917 avec la volonté de rendre justice de leur sacrifice : conférence et diaporama. Sur le même sujet Istres-Ouest Provence, comme chaque année, rappelle, par une cérémonie émouvante, le combat que mène la LDH depuis près d'un siècle pour une réhabilitation collective de ces « fusillés pour l'exemple ».

Nice continue de s'intéresser de très près à la question de la vidéosurveillance et, plus généralement, à la question de l'impact des nouvelles technologies sur les droits individuels : signalement à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) concernant l'existence d'une caméra de vidéosurveillance dans une salle de réunion de la ville de Nice, dénonciation du fonctionnement du centre de supervision urbaine (CSU), notamment lors de l'attentat du 14 juillet, CSU dirigé par une proche du maire et qui fonctionne hors de tout contrôle et sans aucun contre-pouvoir effectif.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

Dès 2016, le comité régional s'est mobilisé sur la question de l'égalité femmes/hommes, afin qu'elle entre dans les faits à partir de la loi, comme par

exemple la section de Marseille Nord-Sud qui a dénoncé à plusieurs reprises le recul à l'échelle européenne des droits en matière d'IVG. Mais plus particulièrement, le comité régional s'est investi fortement dans le combat contre les violences faites aux femmes en proposant d'en faire un sujet régional, la section de Pertuis a organisé une manifestation avec conférence, exposition de photos, qui connu un succès remarqué. La section de Cannes-Grasse a organisé en janvier un colloque d'une journée avec plusieurs intervenantes connues du grand public. A Aix-en-Provence, pour la première fois sept associations féministes, et la LDH, se sont regroupées à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes tandis qu'Arles a connu le succès avec la projection inter associative du film *No long song* sur la réhabilitation du chant féminin interdit en Iran, et Toulon avec les projections du film *Sonita*, avec la participation de la déléguée varoise aux droits des femmes.

Eduquer aux droits de l'Homme et à la citoyenneté

Le comité régional a souhaité une mobilisation sur la question du logement des plus démunis à partir notamment des travaux du groupe de travail « Logement ». Plusieurs sections ont organisé des manifestations sur ce thème.

Arles a fait travailler des élèves sur la liberté d'expression. A Nice, plusieurs membres de la section participent à des activités citoyennes (organisme chargé d'aider les déboutés du droit d'asile ainsi que les sans-papiers, permanences Anafé, stages de citoyenneté en milieu carcéral). Nice, Cannes-Grasse, Pays d'Aix-en-Provence et d'autres sections, délèguent leurs membres dans les écoles, les collèges et les lycées pour sensibiliser le jeune public et les adolescents à la question des droits de l'Homme, bien souvent à travers l'histoire de la LDH, et de la laïcité.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur
La Farigoule
27, boulevard des Mimosas
06400 Cannes
06 86 86 30 74
comiteregionalpaca@ldh-france.org

Alpes-de-Haute-Provence

Section
Digne et Vallées
15, rue de la Curaterie
04000 Digne-les-Bains
ldh-digne.vallées@protonmail.com

Section
Manosque
Le Corail - Entrée C6
Avenue du Luberon
04100 Manosque

Alpes-Maritimes

Section
Cannes-Grasse
La Farigoule
27, boulevard des Mimosas
06400 Cannes
cannes-grasse@ldh-france.org

Section
Nice
Maison des associations
12 ter, place Garibaldi
06300 Nice
liguenice+contact@gmail.com
ldh.nice@ldh-france.org
f ldhnice
t @liguenice

Bouches-du-Rhône
Maison méditerranéenne des
droits de l'Homme
34, cours Julien
13006 Marseille

Section
Arles
Maison de la vie associative
2, boulevard des Lices
13200 Arles
06 99 36 40 15
ldharles@orange.fr

Section
Aubagne-La Ciotat
Maison des associations
Place Evariste Gras
13600 La Ciotat
04 42 08 56 36
ldhaubagnelaciotat@laposte.net

Section
Châteaurenard
7, rue Antoine Ginoux
13160 Châteaurenard
ldhchateaurenard13@gmail.com

Section
Istres-Ouest Provence
Espace Martin Luther King
Rue Poisson au Gué - bureau 7
13800 Istres
06 30 81 35 55
ldh.istres@orange.fr

Section
Marseille
34, cours Julien
13006 Marseille
ldh.marseille@ldh-france.org
site.ldh-france.org/marseille/
f Ligue des droits de l'Homme -
Section de Marseille

Section
Martigues
Maison Notre Dame des Marins
Allée André Malraux
13500 Martigues
06 45 41 05 91
ldh.martigues@orange.fr

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :
Adresse : Tél. :
..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.



Section
Pays d'Aix-en-Provence
Maison des associations le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
06 44 94 45 74
contact@ldh-aix13.org

Section
Port-Saint-Louis-du-Rhône
ldhpsl@gmail.com

Section
Vitrolles
Maison des associations
Quartier des Pins
Le Romarin
13127 Vitrolles
secretariat.ldhvitrolles@orange.fr

Var

Section
Draguignan
Maison de la solidarité
Boulevard Jean-Bernard de Trans
83300 Draguignan
04 94 50 64 66

Section
Fréjus/Saint-Raphaël
BP 442
83700 Saint-Raphaël
ldh-frejus-saint-raphael@laposte.net

Section
Hyères
BP 148
83404 Hyères
04 94 00 66 15

Section
La Garde
Maison des associations
Rue Marc Delage
83130 La Garde

Section
La Seyne-sur-Mer
Maison des associations
9, rue Courbet
83500 La Seyne-sur-Mer
06 89 94 77 49
ldhlaseyne83500@orange.fr

Section
Saint-Maximin
 ldh.saintmaximinlasaintebaume

Section
Toulon
BP 5170
83094 Toulon Cedex
06 52 73 78 10
ldhtoulon@gmail.com
www.section-ldh-toulon.net

Vaucluse

Section
Avignon-Carpentras
Maison IV de Chiffre
26, rue des Teinturiers
84000 Avignon

Section
Pertuis
Le Tapy
153, Chemin Saint-Joseph
84120 Pertuis



LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org